

JEUDI 16 MARS 2017

de 9h30 à 16h30

Athénée municipal de Bordeaux

(place St Christoly)

LE POINT SUR

Nouveau décret (Reclassement / rémunération Evaluation)
Mouvement 2017 / voeux / barème

**Stage ouvert aux
syndiqués et non
syndiqués.**

Le remboursement
des frais sera pris en
charge pour les
syndiqués à jour de
leur cotisation.

*Autorisation d'absence à
déposer au plus tard
le vendredi 17 février 2017*

Modèle de demande d'autorisation d'absence

NOM , Prénom
Grade et fonction
Établissement

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux
s/c de Monsieur le Chef d'établissement

Conformément aux dispositions de la loi n° 82-997 du 13/11/1982 relative aux agents non titulaires de l'État définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du au pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par la section académique du SNES sous l'égide de l'IRHSES

Ale

Signature.

(1) Nom et fonction du chef d'établissement, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique

Coupon de participation à retourner

SNES Bordeaux - Stage Non-Titulaires

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux



Vous pouvez vous inscrire par mail à s3bor@snes.edu

*Merci d'indiquer votre nom, prénom, étab,
n° de tél., l'intitulé du stage et sa date.*

Nom :

Prénom :

Discipline :

Adresse :

Etablissement :

Tél.

Courriel :

PERMANENCES NON-TITULAIRES SONT ASSURÉES AU SNES ACADÉMIQUE

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

Le mardi et le vendredi de 14h à 17h

La responsable du secteur contractuels :
Delphine Discamps

Tél. 05 57 81 62 40

courriel : nontitulaires@bordeaux.snes.edu

Port. 06.12.51.76.65